

COLMAR EXPO

17 ET 18 SEPT 2021

## PROTOCOLE SANITAIRE



**Port du masque obligatoire**



**Distanciation physique**



**Désinfection des mains**




**Eviter les points de contact**



**Respect des marquages**

Les organisateurs ont fait le choix d'anticiper les protocoles de reprise et ont mis en place des solutions pour assurer la santé, la sécurité et la sérénité des visiteurs, intervenants et exposants.



# MEETING BATP

## PROTCOLE SANITAIRE

**Une actualisation régulière de ce protocole sera effectuée jusqu'au salon en fonction des évolutions ou précisions réglementaires liées à l'évolutions de la crise COVID 19.**

## MESURES GÉNÉRALES

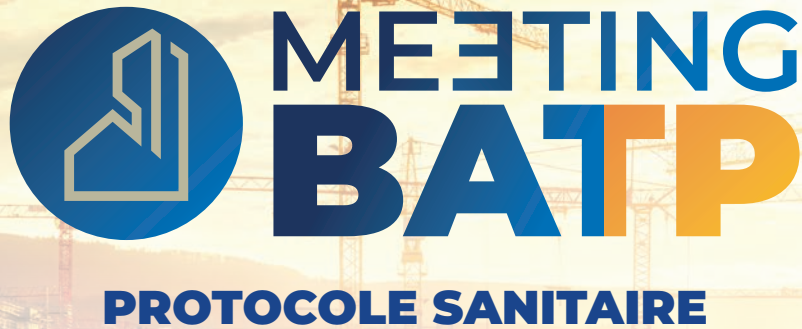
### Avant votre visite

- Le Pass Sanitaire COVID 19 (*voir page 5*) est obligatoire pour accéder au salon.
- Inscription en ligne et impression du badge en amont obligatoire.

### Dispositif global

- Port du masque obligatoire, lavage ou désinfection des mains très régulièrement et respect de la distanciation sociale.
- Port du badge obligatoire pour faciliter le contrôle d'accès.
- comptage des participants
- Optimisation par l'organisation de l'accès aux moyens de protection (solutions hydroalcooliques, bacs de récupération de masques, signalétique).
- Dématérialisation des supports de communication lorsque cela est possible
- Renfort des personnels d'accueil et personnels de nettoyage pour accompagner au mieux dans l'application des mesures sanitaires requises
- Signalétique rappelant les consignes sanitaires disposée dans tous les points stratégiques de l'événement
- La présence de secouristes sur la période du salon
- La mise en place d'une salle pour les personnes présentant des symptômes ou ayant été détectées par les secouristes pendant leurs visites.

**Toutes les personnes porteuses de symptômes avérés, identifiés par les secouristes ou aux accès se verront refuser l'entrée et seront prises en charge par les services dédiés sur place.**



# MEETING BATP

## PROTCOLE SANITAIRE

### Dispositif global

#### Restauration

- Agencement des zones de restauration assise pour respecter les consignes de distanciation physique

#### Documentation

- Privilégier la numérisation des documents (envoi par mail, accès sur site web, application...)
- Pour les documents nécessaires sur place :
  - L'exposant ne manipule qu'un seul document(à son nom) pour les démonstrations.
  - Le visiteur prend lui-même les documents accessibles en libre-service
  - La distribution de flyers et autres documents de la main à la main est interdite

#### Ventilation

- Maintien des portes de halls ouvertes pour la ventilation naturelle (selon possibilité)

#### Accueil Visiteurs

- Accès autorisé sous réserve de présentation d'un Pass Sanitaire *(voir page 5)*
- Entrées et sorties différenciées
- Masque obligatoire *(possibilité d'acheter des masques pour les personnes n'en portant pas)*
- Signalétique au sol pour le respect de la distanciation sociale
- Affichage des gestes sanitaires à respecter au sein du hall
- Personnel dédié pour l'optimisation des flux
- Bornes de solution hydroalcoolique réparties dans l'espace d'accueil
- Pas de vestiaire en intérieur.



## PROTCOLE SANITAIRE

### LE SALON

#### **Dispositif général sur stand**

- Port du masque obligatoire pour les visiteurs, exposants et tout personnel de l'organisation
- Veiller à gérer l'affluence sur les stands
- Prévoir les produits nécessaires à la désinfection régulière de tous les points de contacts sur le stand
- Prévoir de la solution hydroalcoolique en quantité suffisante
- Afficher les consignes de sécurité sur le stand





# MEETING BATP

## PROTCOLE SANITAIRE

# pass COVID-19 sanitaire

### UN CERTIFICAT DE VACCINATION

À condition de disposer d'un  
schéma vaccinal complet.

OU

### UN TEST NÉGATIF

RT-PCR ou antigénique  
de moins de 48h.

### UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT

de la Covid-19 : test RT-PCR  
ou antigénique positif datant  
d'au moins 15 jours et  
de moins de 6 mois.

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)



[GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE](https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

Pendant les 2 jours du salon, des  
**TESTS PCR**  
pourront être réalisés sur le site de Colmar Expo